

28 juin 2011

11.390

Question Marianne Ebel**Promouvoir l'égalité, oui mais comment?**

Suite à la journée d'action du 14 juin en faveur de l'égalité et des initiatives prises par l'OPFE, notamment dans le cadre des 40 ans de droit de vote des femmes en Suisse, le Conseil d'Etat est-il prêt à renforcer la promotion de l'éducation à l'égalité (entre femmes et hommes / entre Suisses et non Suisses) dans les écoles neuchâteloises, mais aussi dans les différents lieux de formation d'adultes du canton de Neuchâtel?

Compte tenu aussi du brassage toujours plus important de populations et de cultures différentes (dans le canton de Neuchâtel comme ailleurs dans le monde), le Conseil d'Etat est-il prêt:

- a) à soutenir l'idée de la création d'un module d'éducation à l'égalité dans le cursus de formation des enseignants-e-s dans la HEP-BEJUNE, mais aussi dans la formation d'adultes dans les HES et la HEM?
- b) à renforcer et à encourager les initiatives déjà prises dans ce sens à l'Ecole Pierre-Coullery?
- c) à aider à la création et à la promotion d'un matériel d'enseignement spécifique, notamment en collaboration avec l'OPFE, le Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre, mais aussi Ecole Tiers Monde?
- d) à revoir les plans d'étude de l'école obligatoire et post-obligatoire pour y intégrer cette problématique de façon plus systématique?

Cosignataires: L. Debrot, C. Maeder-Milz, P. Erard, D. de la Reussille, S. Barbetti Buchs, A. Shah, G. Würigler, V. Pantillon, F. Jeandroz, J. John, D. Ziegler, T. Perret, F. Konrad et T. Buss.